

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 9 OCTOBRE 2024

DEL-2024-254

L'An deux mille vingt-quatre, le 9 octobre, à 13h30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 02/10/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mme PARIS.
MM. BAUD-GRASSET, BOISIER, BOUVARD, COUTIER, DESCHAMPS, FRANCOIS, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, PEUGNIEZ, RATSIMBA, STEYER.

Avaient donné pouvoir :

Mme TARAGON.
MM. DAVIET, GYSELINCK.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, WENDLING.
MM. AEBISCHER, BOUCHET, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, GUILLOTTE, OBERLI.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, DARDE, JAILLET, PERRILLAT,
MM. BOUVET, BRACONNIER, CHALLEAT, DUPERTHUY, GATINET, GRANGE, LOUVEAU, SELLECCHIA :
du SYANE.

Membres en exercice : 28
Présents : 13
Représentés par mandat : 3

**Objet : CONVENTIONS D'EXPERIMENTATION SUR LA RECHARGE INTELLIGENTE
« FLEX'RECHARGE » ENTRE ENEDIS, LE SYANE ET SPBR1**

Rapport présenté par M. Patrice COUTIER.

ENEDIS et le SYANE ont signé le 16 décembre 2019 dans le cadre du renouvellement du contrat de concession portant sur la distribution publique d'électricité, une convention de partenariat pour l'accompagnement de la transition énergétique, dont l'un des objectifs est de collaborer d'une façon nouvelle, dynamique, souple et innovante articulée autour de grandes thématiques dont le développement de la mobilité électrique.

Par ailleurs, les dispositions du contrat de délégation de service public eborn liant le SYANE et son délégataire, encouragent SPBR1 à mener des expérimentations et des activités de recherche et développement. En particulier, la feuille de route, sur laquelle SPBR1 s'est engagé, intègre le développement d'actions visant à concourir à l'optimisation de la recharge pouvant prendre la forme d'un pilotage de la puissance.

Dans ce cadre, ENEDIS et le SYANE ont engagé des échanges exploratoires sur le principe d'une expérimentation de raccordement innovant d'infrastructures pilotables de recharges de véhicules électriques et ont associé SPBR1 à ce projet. A la suite d'une première préfiguration du projet, SPBR1 a déposé une

demande de raccordement pour installer une borne de recharge à MORZINE qui serait susceptible, en l'état, de générer des contraintes nécessitant des travaux d'adaptation du réseau. Ce projet d'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques a donc été identifié par ENEDIS et le SYANE comme un terrain favorable à une expérimentation visant à moduler les appels de puissance de soutirage de l'IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques) permettant de lever les contraintes qui pourraient apparaître dues à l'installation de la borne.

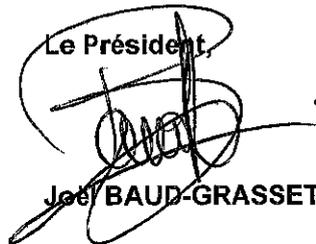
Afin de préciser les modalités techniques, administratives et financières de mise en œuvre de la solution permettant des limitations temporaires de la puissance soutirée, deux conventions ont été établies :

- (i) Une convention tripartite conclue entre SPBR1, le SYANE et ENEDIS visant à préciser le descriptif de l'expérimentation, son cadrage et suivi, son calendrier et sa durée, les engagements des parties ainsi que les différents livrables nécessaires à la réalisation d'un bilan et d'un retour d'expérience quant au déroulé de l'expérimentation ;
- (ii) Une convention conclue entre SPBR1 et le SYANE visant notamment à préciser les modalités de financement de cette expérimentation nécessitant l'engagement de coûts sur le déploiement d'une borne ultra-rapide et l'engagement de coûts de développements applicatifs et informatiques.

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver (i) la convention d'expérimentation d'une solution technique de modulation de puissance d'une borne de recharge pour véhicules électriques qui serait conclue entre le SYANE, ENEDIS et SPBR1 et (ii) la convention d'expérimentation conclue entre SPBR1 et le SYANE,
2. à autoriser le Président à signer les conventions correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES RENOUVELABLES